

ITAA

Institute  
for Tax Advisors  
& Accountants

*“J’aime ça: les chiffres,  
traiter avec les gens,  
trouver des solutions.”*

**COMMENT DEVENIR EXPERT-  
COMPTABLE CERTIFIE ITAA OU  
CONSEILLER FISCAL CERTIFIE  
ITAA? Diplôme ?**

# LES TITRES & LES MISSIONS?

| EXPERT-COMPTABLE CERTIFIE                                       | CONSEILLER FISCAL CERTIFIE             |
|---|--|
| COMPTABILITE-COMPTES ANNUELS                                    | CONSEIL FISCAL                         |
| EXPERTISE COMPTABLE- MISSIONS SPECIALES CODE DES SOCIETES       | ASSISTER & REPRESENTER LE CONTRIBUABLE |
| SERVICES FISCAUX  |  |
| PORTER LES DEUX TITRES?: le cumul des titres n'est pas possible |  |

L'expert-comptable certifié est le conseiller de confiance par excellence de l'entrepreneur et :



Fournit une assistance dans l'organisation numérique de l'administration et du traitement dans la comptabilité et dans les comptes annuels ;



Fournit des conseils fiscaux et traite les différentes déclarations d'impôts ;



Analyse et conseille sur la situation économique et financière de l'entreprise dans le cadre de l'évaluation ou de l'assistance aux acquisitions ou en tant qu'expert judiciaire ;



A un rôle essentiel en fournissant une réelle garantie aux tiers (banques, acquéreurs, actionnaires, etc.) par l'attestation, la certification via les mandats spéciaux et l'audit des PME.

Le conseiller fiscal certifié : les principales activités professionnelles de cet expert fiscal :



Fournit des conseils sur des questions fiscales souvent complexes ;



Aide les contribuables à se conformer à leurs obligations fiscales ;



Représente ces contribuables auprès des administrations fiscales ;



Agit en tant qu'expert judiciaire en matière fiscale.

# ACCÈS à LA PROFESSION



Stage



7 ans d'expérience

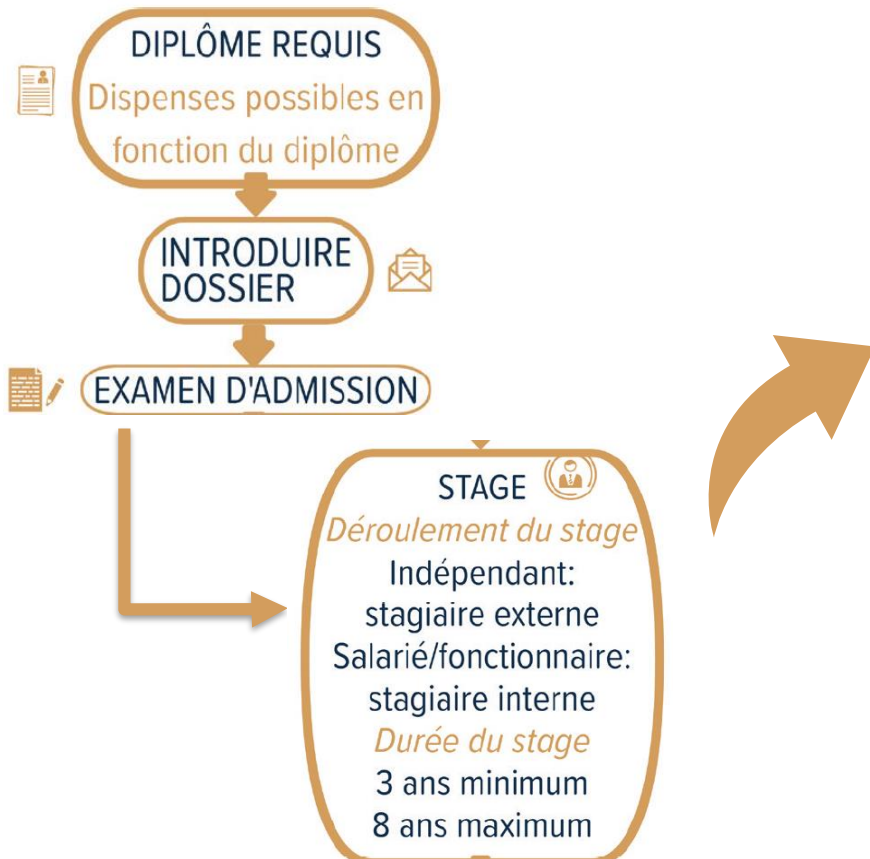
ITAA

# TRAJET 7 ANS EXPÉRIENCE

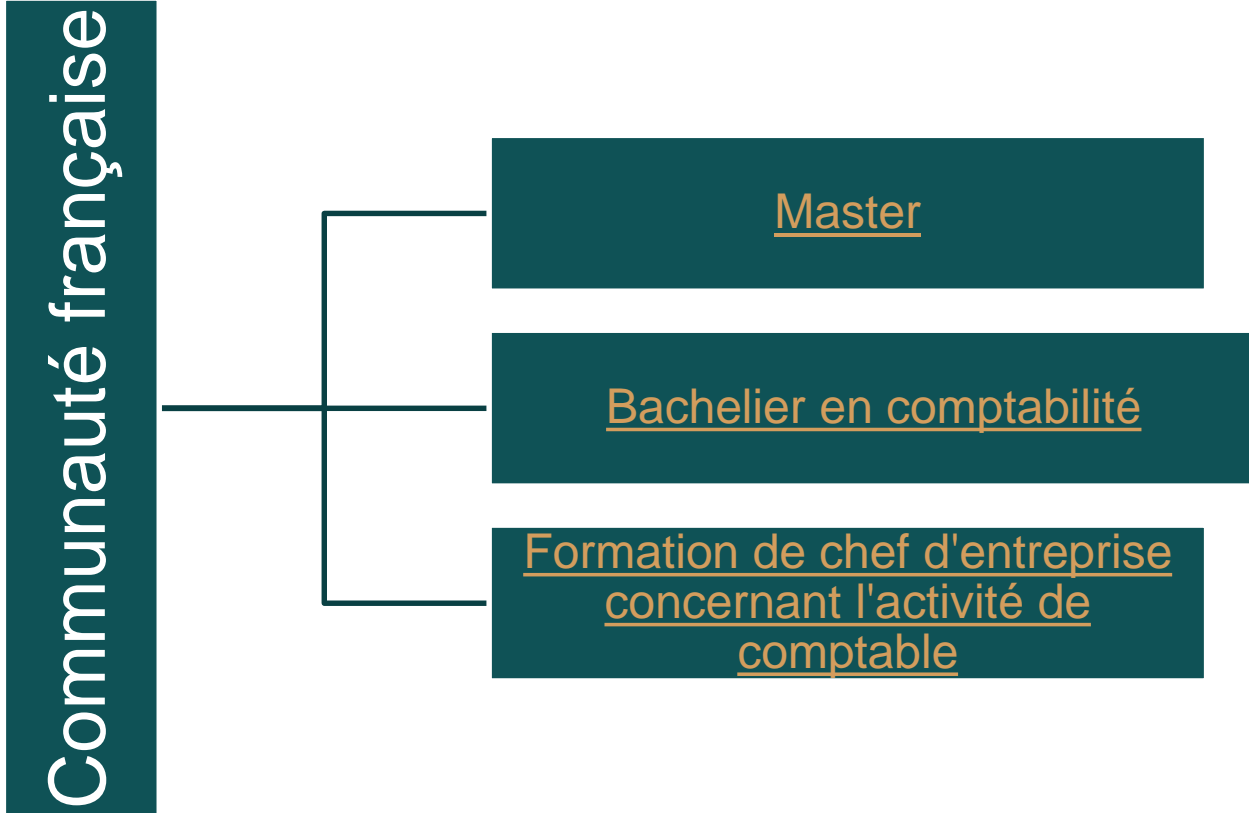
ITAA



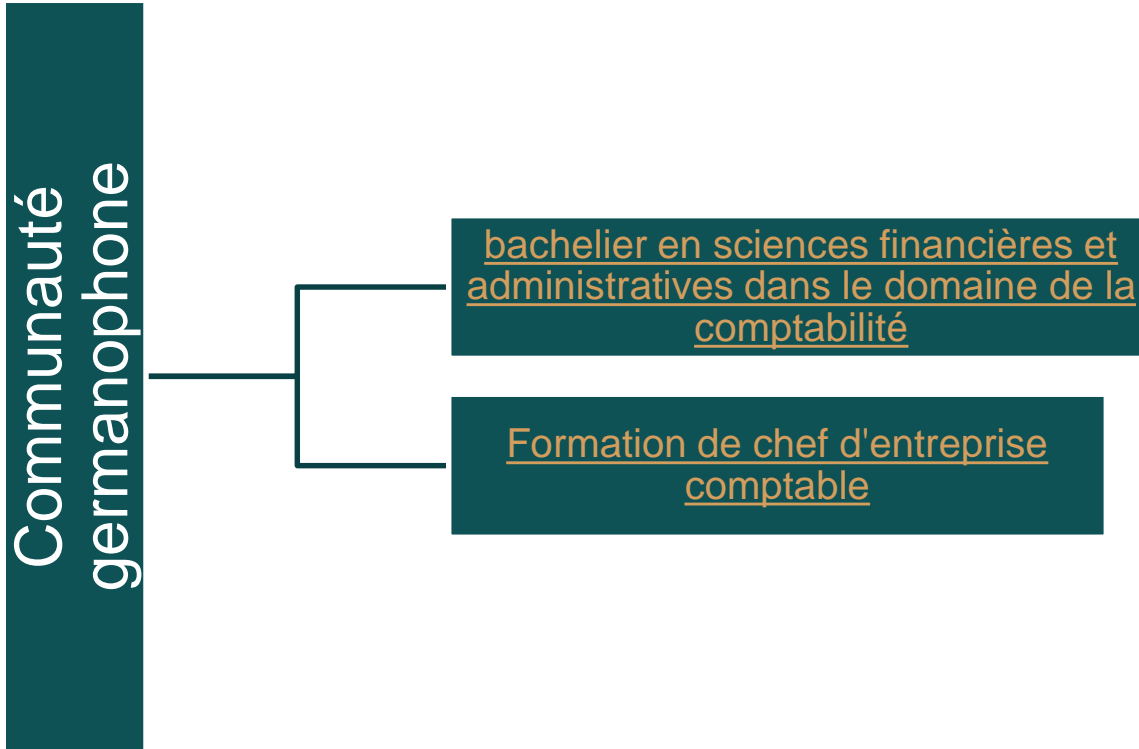
# ITAA TRAJET STAGE



# DE QUEL DIPLÔME DOIS-JE ETRE TITULAIRE? QUELLE ECOLE/UNIVERSITE CHOISIR?

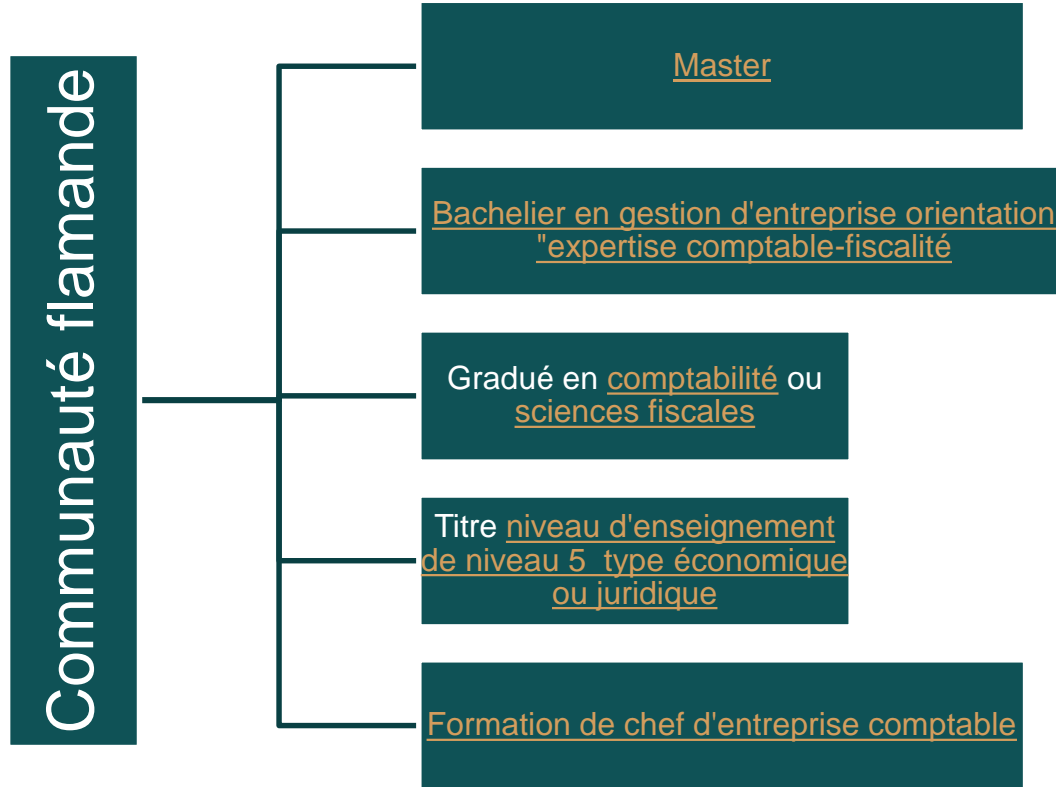


# DE QUEL DIPLÔME DOIS-JE ETRE TITULAIRE? QUELLE ECOLE/UNIVERSITE CHOISIR?

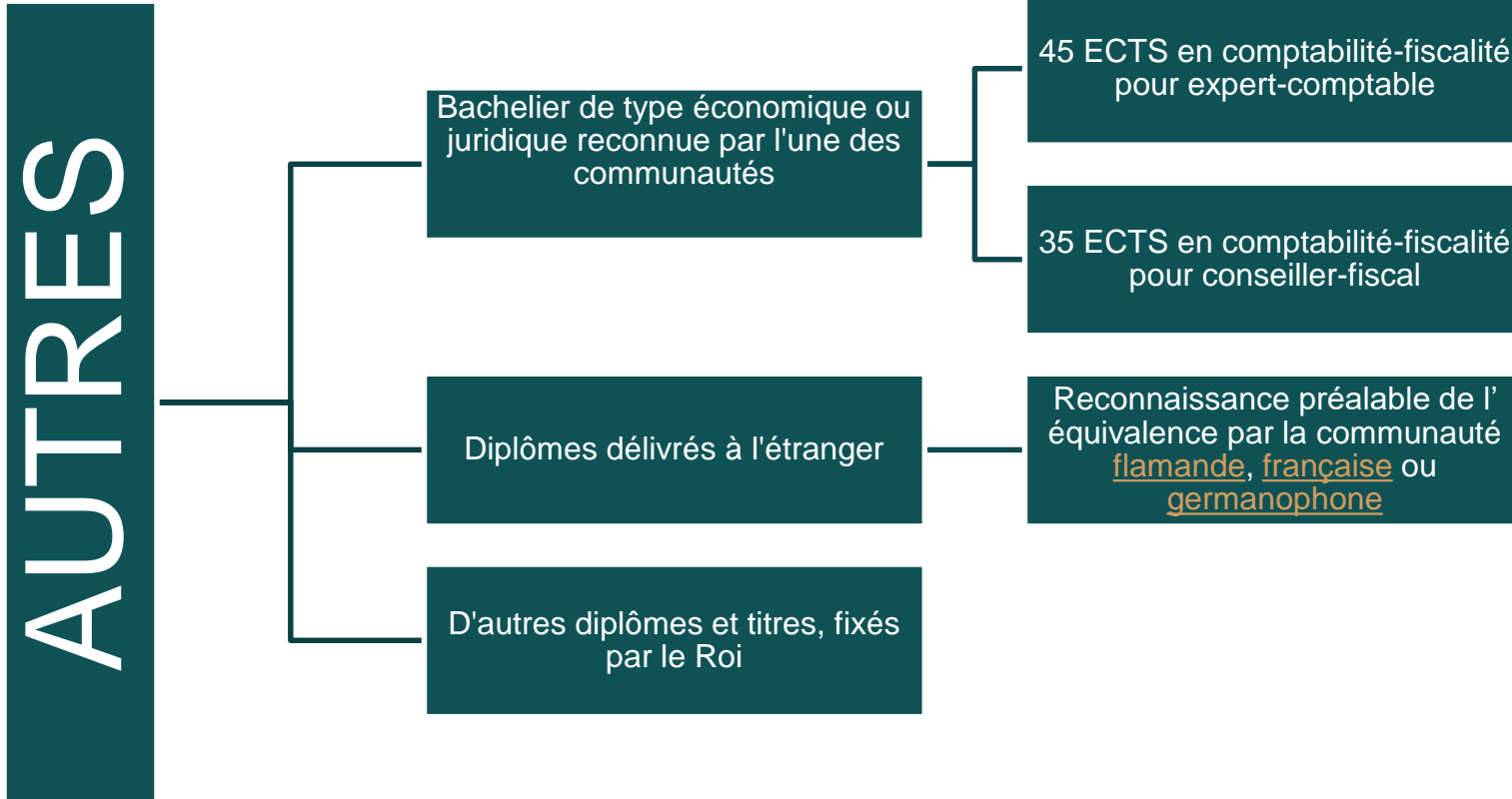




# DE QUEL DIPLÔME DOIS-JE ETRE TITULAIRE? QUELLE ECOLE/UNIVERSITE CHOISIR?



# DE QUEL DIPLÔME DOIS-JE ETRE TITULAIRE?



# DE QUEL DIPLÔME DOIS-JE ETRE TITULAIRE?

et :

les diplômes délivrés à la fin d'un cycle de formation, pour lequel l'étudiant s'est inscrit avant l'entrée en vigueur de la présente loi et qui à la date d'inscription donnaient accès au stage d'expert-comptable, de conseiller-fiscal ou de comptable(-fiscaliste), en application de la loi du 22 avril 1999;

# COMMENT S'INSCRIRE?

<https://www.itaab.be/fr/formulaires/itaab-formulaires-pour-celui-qui-veut-devenir-membre/>

## Pour celui qui veut devenir membre

**Etes-vous intéressé par un stage en tant qu'expert-comptable ou conseiller fiscal ?**

Cliquez alors sur un des boutons ci-dessous pour être stagiaire expert-comptable certifié ou stagiaire conseiller fiscal certifié.

Expert-comptable Certifié

Conseiller fiscal Certifié

**Vous souhaitez bénéficier de 7 ans d'expérience professionnelle?**

Vous pouvez vous inscrire en utilisant le formulaire ci-dessous.

Formulaire d'inscription sur la base de 7 ans d'expérience